

BAC

PROFESSIONNEL

ASSP

ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel ASSP travaille dans des établissements sanitaires et médico-sociaux ou auprès de services de soins ou d'aide à domicile. Il exerce des activités de soins d'hygiène, de confort, de sécurité et d'aide aux actes de la vie quotidienne et participe au maintien de la vie sociale. Il doit être capable de développer, au sein de l'établissement employeur, des activités d'éducation à la santé et participe à des activités de gestion.

Dans le cadre de ses missions, en équipe pluri-professionnelle, il doit faire preuve de capacités rédactionnelles et intégrer l'usage d'outils numériques et de la domotique.

■ Enseignements hebdomadaires

Enseignements professionnels

Enseignements professionnels

Économie-gestion

Prévention-santé-environnement

Enseignements généraux

Français, Histoire-géographie,

Éducation Civique et Morale

Mathématiques,

Physique et Chimie

Langue vivante

Arts appliqués, cultures artistiques

EPS

Accompagnement Personnalisé

Le lycée dispose
d'un internat filles et garçons



Lycée
CHÂTEAU BLANC

■ Admission

Après la classe de 3^{ème}. La saisie des vœux se fait dans l'établissement d'origine, puis l'affectation académique par procédure informatisée sur capacités d'accueil définies. Une mise à jour vaccinale reste obligatoire dès l'entrée en formation.

■ Qualités requises

Cette formation demande des qualités d'écoute et d'empathie. Elle nécessite le goût des relations humaines et du travail en équipe.

■ Descriptif de la formation

La formation se déroule sur 3 ans au lycée professionnel avec des périodes de formation en milieu professionnel obligatoires.

Les lieux de stage sont différents sur le parcours des 3 années.

■ Période de formation en milieu professionnel

22 semaines réparties sur les 3 années.

■ Débouchés professionnels

Les caractéristiques de la profession conduisent le titulaire du Bac Pro ASSP à :

- accompagner des personnes fragilisées ou en situation de handicap en établissements ou à domicile
- assurer des activités de soins d'hygiène et de santé
- coordonner une équipe de bionettoyage en milieu sanitaire ou médicosocial
- intervenir en structure d'accueil de la petite enfance

■ Poursuites d'études

Il est possible de poursuivre ses études vers un BTS, un BUT ou une formation spécialisée du secteur éducatif, sanitaire ou social (diplôme d'état).

- BTS ESF (Economie Sociale Familiale),
- BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social)
- BUT Carrières sociales.
- Diplômes d'état : aide-soignant, infirmier, auxiliaire de puériculture, moniteur éducateur